

Le régime des vrais taxeurs

La faillite des promesses libérales.—Le gouvernement Gouin avait promis de ne pas taxer, et il impose huit nouvelles taxes.—Il avait promis de ne pas emprunter et il emprunte des millions.

Pourquoi la taxe sous le régime conservateur et pourquoi sous le régime libéral.

Exposé de la situation financière de la province par M. Arthur Sauvé, député des Deux-Montagnes, à la Législature de Québec, le jeudi, 3 mars, 1915.

M. l'Orateur,

A quel étrange spectacle la Chambre n'assiste-t-elle pas en ce moment? Nous sommes en présence d'une administration qui se vante de surplus et qui cependant s'applique à créer quantité de nouvelles taxes. Pendant que le gouvernement s'efforce de faire croire que les affaires de la province sont dans le meilleur état imaginable et qu'il y a abondance dans le trésor public, il multiplie les lois d'emprunts. Nous sommes en présence d'un gouvernement qui avait promis de ne pas emprunter et qui emprunte des millions et des millions, d'un parti qui avait promis de ne point taxer et qui a créé huit nouvelles taxes depuis qu'il est au pouvoir.

Mais, M. l'Orateur, est-ce que l'on impose de nouvelles taxes quand il y a surplus?

Emprunte-t-on de l'argent quand le coffre en regorge?

Evidemment, il y a ruse et tromperie quelque part!

Le premier devoir d'un gouvernement qui veut taxer, c'est de démontrer que la taxe est nécessaire.

Et la taxe est nécessaire quand les ressources d'un gouvernement, judicieusement exploitées, ne suffisent pas aux réels besoins du service public. C'était le cas en 1892, après cette administration libérale qui fut condamnée par les meilleurs éléments des deux partis dans cette province. Et si aujourd'hui c'est également le cas, que l'on ait donc le courage et la franchise de l'avouer, au lieu de continuer à tromper le peuple avec des états de compte fantaisistes et des venterises sans fondement.

Ah! M. l'Orateur, je comprends bien toute la répugnance et toute la gêne que doit éprouver le premier ministre à nous confesser aujourd'hui qu'il a administré la Province de façon à rendre les nouvelles taxes nécessaires et à ne pouvoir aller plus loin sans emprunter quelques millions de piastres. L'Hon. Premier Ministre a tant dénoncé, lui, ceux qui taxent et empruntent. Il a été si injuste pour les administrations conservatrices qui se sont succédées de 1892 à 1897. Il a été si sévère—je ne dirai pas méchant—pour surtout MM. de Boucherville et Taillon, les deux premiers ministres les plus honorables, les plus honnêtes, les plus sincères et les plus droites qui aient jamais administré la Pro-